



CONSEIL DE L'ENTENTE

TROISIEME CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU CONSEIL DE L'ENTENTE

COMMUNIQUE FINAL

- 1- La troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Entente s'est tenue à Niamey en République du Niger, le 11 juillet 2016, sous la présidence de **Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU**, Président de la République du Niger, Président en exercice du Conseil de l'Entente.

- 2- Ont participé, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ci-après :
 - **Son Excellence Monsieur Patrice Guillaume Athanase TALON**
Président de la République du Bénin ;

 - **Son Excellence Monsieur Roch Christian Marc KABORE**
Président du Faso ;

 - **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**
Président de la République de Côte d'Ivoire ;

- **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**
Président de la République Togolaise ;
- **Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA**
Président de la République du Mali ;

Etaient présents à la cérémonie d'ouverture :

- **Son Excellence Monsieur Marcel de SOUZA**
Président de la Commission de la CEDEAO ;
- **Son Excellence Monsieur Janvier K. LITSE**
Vice-Président, p.i. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- **Monsieur Mamadou Diop**
Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
« BCEAO »
- **Monsieur Viwanou GNASSOUNOU**
Sous-Secrétaire Général chargé du Développement Economique Durable et
Commerce du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
« ACP » ;
- **Monsieur Tharcisse URAYENEZA**
Directeur-Représentant Régional de l'Organisation Internationale de la
Francophonie « OIF ».

3. Au début de la séance, **Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU** a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes des attaques terroristes perpétrées ces derniers mois respectivement, le 20 novembre 2015 à Bamako au

Mali, le 15 janvier 2016 à Ouagadougou au Burkina, le 13 mars 2016 à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et les 03 et 27 juin 2016 à Bosso au Niger.

4. Le Président en exercice du Conseil de l'Entente a souhaité, au nom de ses pairs, la chaleureuse et fraternelle bienvenue aux nouveaux membres de la Conférence, à savoir, **Son Excellence Monsieur Roch Christian Marc KABORE, Président du Faso et Son Excellence Monsieur Patrice Guillaume Athanase TALON, Président de la République du Bénin.**
5. **Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU** a remercié et témoigné sa reconnaissance à **Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA,** Président de la République du Mali qui a bien voulu répondre positivement à son invitation ; ce qui témoigne de son attachement à l'intégration.
6. Il a enfin apprécié la présence de **Son Excellence Monsieur Marcel de SOUZA,** nouveau **Président de la Commission de la CEDEAO** et souhaité que la CEDEAO et le Conseil de l'Entente aient un partenariat actif qui permette d'harmoniser les actions en vue de créer les effets de synergie nécessaires à une bonne intégration sous-régionale.
7. Au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont examiné le point de la mise en œuvre des décisions prises à l'issue du Sommet du 17 décembre 2013 à Niamey, relativement au plan stratégique 2013 – 2016 du Conseil de l'Entente.
8. La présentation des rapports du Secrétaire Exécutif et du Président du Conseil des Ministres a permis à la Conférence de noter, avec satisfaction, les mesures innovatrices prises dans le cadre de la redynamisation du Conseil de l'Entente.
9. En matière de coopération politique et culturelle, l'observation des élections et la promotion des activités culturelles et sportives à partir de l'année 2015, ont permis d'améliorer la visibilité du Conseil de l'Entente.

10. La réalisation de projets communautaires dans les domaines de l'électrification solaire, la construction d'écoles, de centres de santé ainsi que la réalisation de forages d'eau potable au profit des zones rurales, ont été bien accueillies par les populations concernées.
11. S'agissant du CERFER, le processus de sa transformation en centre d'excellence en matière de formation pour l'entretien routier est suffisamment avancé.
12. Abordant la situation politique dans l'Espace Entente, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont réjouis de l'organisation réussie dans tous les Etats membres depuis 2014, des élections présidentielles, législatives et locales et ce, dans les délais constitutionnels. Dans tous les Etats, les observateurs nationaux et internationaux ont témoigné du caractère démocratique, équitable et crédible de ces élections.
13. Examinant les questions d'ordre sécuritaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont mis l'accent sur le fait que, en dépit d'un contexte régional, continental et mondial, caractérisé par des menaces terroristes graves, l'Espace Entente demeure une zone de paix relativement appréciable qu'il convient de renforcer.
14. Concernant les questions d'intérêt international, la Conférence des Chefs d'Etat a constaté, avec satisfaction, l'efficacité des actions menées par la coalition internationale dans le but de réduire et d'éliminer, à terme, les capacités de nuisance de l'Etat Islamique qui a perdu, depuis 2015, les villes de Kobané en Syrie, de Tikrit, Ramadi et Palmyre en Irak et de Syrte en Lybie.
15. S'agissant de Boko Haram, appendice de Daesh, dans l'environnement proche de l'Espace Entente, la Conférence s'est réjouie des résultats très encourageants de la stratégie régionale de lutte contre cette secte, mise en œuvre par les Forces de Défense et de Sécurité du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad.

- 16.** Sur le front malien, en dépit de la violation répétitive de l'accord de paix signé il y a un an, les efforts soutenus du Gouvernement malien avec le soutien des pays de la Sous-Région, de l'Union Africaine et de la Communauté Internationale, permettent d'espérer une normalisation progressive et durable de la situation dans le Nord de ce pays frère.
- 17.** Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont apprécié l'organisation réussie en avril 2016, à Paris, de la Conférence Internationale sur le climat qui augure de perspectives de développement d'énergies renouvelables en Afrique.
- 18.** L'organisation prochaine en octobre 2016 à Lomé du Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté Maritimes et le Développement en Afrique, constitue pour les Chefs d'Etat et de Gouvernement, un évènement majeur dont les conclusions permettront de renforcer la sécurité maritime dans l'Espace Entente.
- 19.** Le Conseil de l'Entente rénové constitue aujourd'hui une zone d'Etat de droit, de démocratie avérée, de croissance économique et de paix appréciables. Aux fins de renforcer cette dynamique démocratique et économique, la Conférence a pris les décisions suivantes :
- 19.1** – l'adoption de l'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) pour l'évaluation annuelle de la gouvernance politique et sécuritaire des Etats membres ;
- 19.2** – l'institution d'une Réunion Annuelle des Ministres en charge de la Sécurité et des Frontières ;
- 19.3.**– la réalisation d'une étude relative à un Mécanisme Entente de Médiation et de Gestion des Conflits et à un Mécanisme Entente de Renseignement ;

19.4 – l’adoption de l’Indice de Développement Humain du PNUD, de l’Indice de Gini sur le degré d’inégalités et la répartition des revenus, et de l’Indice Doing Business par le Conseil de l’Entente comme indicateurs de gouvernance socio-économique.

20. Afin de permettre au Secrétariat Exécutif du Conseil de l’Entente de disposer de sources alternatives de financement, la Conférence a autorisé la réalisation d’un programme immobilier dans tous les Etats membres sur la base du Partenariat Public-Privé (PPP).

Ce programme démarrera avec la construction de l’immeuble du siège à Abidjan, en République de Côte d’Ivoire.

21. Dans le cadre de la réforme du CERFER, les Chefs d’Etat ont adopté et signé :

- la Convention révisée portant création du CERFER.

22. Ils ont, en outre, approuvé la convention signée avec l’Organisation Internationale du Travail (OIT) et le projet de financement de la réforme du CERFER par la Banque Africaine de Développement (BAD).

23. La Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement a pris acte de la fin du mandat du Secrétaire Exécutif, **Monsieur Patrice Kouamé** et de celui du Secrétaire Exécutif Adjoint, **Monsieur Issoufou ISSA**, conformément à l’article 18 de la Charte du Conseil de l’Entente.

La Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement a rendu hommage aux deux responsables pour leur sens aigu du devoir et leur abnégation.

A cet égard, la Conférence a pris les mesures suivantes :

23.1 Monsieur Patrice Kouamé est reconduit dans les fonctions de Secrétaire Exécutif ;

23.2 Monsieur Abdoulaye Mohamadou est nommé Secrétaire Exécutif Adjoint.

24. La Conférence a exprimé sa profonde gratitude et rendu un vibrant hommage à **Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU**, Président de la République du Niger et Président en exercice du Conseil de l'Entente pour les initiatives prises et les avancées enregistrées par le Conseil de l'Entente pendant son mandat.

25. La Conférence a adressé ses sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire pour son soutien exceptionnel au Conseil de l'Entente.

26. Enfin, la Conférence a désigné unanimement **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise, en qualité de Président en exercice du Conseil de l'Entente pour une période de deux ans.

27. Le prochain Sommet aura lieu à Lomé, en République Togolaise.

Fait à Niamey, le 11 juillet 2016.

Pour la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
Le Président en exercice

Issoufou MAHAMADOU
Président de la République du Niger